



**PRÉFÈTE  
DU GARD**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté, de  
la légalité et de la coordination**

**Service de la coordination des  
politiques publiques et  
de l'appui territorial**



Nîmes, le 23 MARS 2022

Téléphone : 04 66 36 42 62  
Mail : agnes.texier@gard.gouv.fr

La préfète du Gard

à

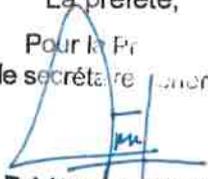
Monsieur le président du syndicat mixte du  
SCOT Sud Gard

**Objet : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites -  
formation « sites et paysages » du 18 mars 2022**

Le dossier « Modification simplifiée n°1 du SCOT Sud Gard » permettant d'intégrer au SCOT les orientations de la loi ELAN qui concerne les communes soumises à la loi Littoral, été examiné par les membres de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites, réunie dans sa formation "sites et paysages" le vendredi 18 mars 2022 à la préfecture du Gard.

Je vous informe que les membres de la commission ont donné un avis favorable à l'unanimité à ce projet.

*Bien cordialement,*

La préfète,  
Pour la Pr  
le secrétaire général  
  
Frédéric LOISEAU